Docusign Envelope ID: A877E1C1-D01C-8BBE-80EE-8EBEC13098B0

COMPTES ANNUELS

SAS DISTRIVAL

EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

Carrefour

Docusign Envelope ID: A877E1C1-D01C-8BBE-80EE-8EBEC13098B0

COMPTES ANNUELS

1. BILAN AU 31/12/2025

1.1. BILAN ACTIF

Rubriques	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2025	Net 31/12/2024
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial	136 260		136 260	136 260
Autres immobilisations incorporelles	34 750	30 590	4 160	8 680
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions	2 215 772	1 607 343	608 429	634 093
Installations techniques, mat. et outillage	1 395 246	1 229 102	166 145	236 801
Autres immobilisations corporelles	115 100	72 106	42 994	58 158
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				9 426
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	30		30	30
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	**3 897 158**	**2 939 140**	**958 018**	**1 083 448**
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production				
Produits finis				
Marchandises	1 929 550	76 427	1 853 123	1 688 030
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	22 021	3 891	18 130	45 449
Autres créances	1 508 125	214	1 507 911	1 882 603
Charges constatées d'avance	0		0	0
Capital souscrit et appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
Actions Propres				
Autres Titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	282 743		282 743	246 256
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	**3 742 439**	**80 532**	**3 661 906**	**3 862 338**
Frais d'émission d'emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Actif				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF	**7 639 569**	**3 019 672**	**4 619 924**	**4 945 786**

Docusign Envelope ID: A877E1C1-D01C-8BBE-80EE-8EBEC13098B0

1.2. BILAN PASSIF

Rubriques	Exercice au 31/12/2025	Exercice au 31/12/2024
Capital social ou individuel (dont versé : 349 600)	349 600	349 600
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
RESERVES :		
Réserve légale	34 960	34 960
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	706 267	718 384
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**1 234 453**	**-12 116**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	191 777	208 838
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	**2 517 057**	**1 299 665**
Provisions pour risques	142 403	20 236
Provisions pour charges		113 015
TOTAL DES PROVISIONS	**142 403**	**133 251**
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)	3 861	3 960
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	609 259	1 870 361
Dettes fiscales et sociales	807 368	482 855
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	84 059	73 130
Autres dettes	451 955	1 078 503
Produits constatés d'avance	3 961	4 060
TOTAL DES DETTES	**1 960 464**	**3 512 870**
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
TOTAL GENERAL DU PASSIF	**4 619 924**	**4 945 786**

Docusign Envelope ID: A877E1C1-D01C-8BBE-80EE-8EBEC13098B0

2.COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2025

	France	Exportation	Exercice au 31/12/2025	Exercice au 31/12/2024
Ventes de marchandises	22 285 900		22 285 900	22 409 967
Production vendue	1 349 128		1 349 128	2 050 229
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	**23 635 028**		**23 635 028**	**24 460 195**
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions			16 542	32 237
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			72 476	120 642
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
Autres produits			1 444 959	79 450
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			**25 169 005**	**24 692 525**
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			19 382 296	20 377 723
Variation de stock (marchandises)			-180 877	137 222
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			1 362 284	1 566 322
Impôts, taxes et versements assimilés			192 598	200 730
Salaires			1 709 569	1 693 212
Cotisations sociales			501 539	392 255
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			195 300	206 944
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			80 318	63 150
Dotations aux provisions			18 477	13 146
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées			28 411	
Autres charges			670	40 462
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			**23 290 584**	**24 691 167**
RESULTAT D'EXPLOITATION			**1 878 420**	**1 358**
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations (1)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés (1)			5 897	5 671
Reprises sur dépréciations et provisions				
Différences positives de change				
Produits des cessions d'immobilisations financières				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			**5 897**	**5 671**
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées (2)			4 879	15 663
Différences négatives de change				
Valeurs Comptables des immobilisations financières cédées				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			**4 879**	**15 663**
RESULTAT FINANCIER			**1 018**	**-9 992**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			**1 879 438**	**-8 634**

(1) Dont produits concernant les entreprises liées : 5 897

(2) Dont intérêts concernant les entreprises liées : 4 879

Docusign Envelope ID: A877E1C1-D01C-8BBE-80EE-8EBEC13098B0

PRODUITS EXCEPTIONNELS	**42 662**	**19 518**
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**25 601**	**27 703**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**17 061**	**-8 186**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	238 452	
Impôts sur les bénéfices	423 593	-4 703
TOTAL DES PRODUITS	**25 217 564**	**24 717 714**
TOTAL DES CHARGES	**23 983 110**	**24 729 830**
BENEFICE OU PERTE	**1 234 453**	**-12 116**

Docusign Envelope ID: A877E1C1-D01C-8BBE-80EE-8EBEC13098B0

ANNEXE COMPTABLE

1. PREMIERE APPLICATION DU REGLEMENT ANC 2022-06

Modifications affectant les méthodes d'évaluation et la présentation des comptes

Le nouveau règlement ANC n° 2022-06 vient modifier le règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général (« PCG ») en vue de moderniser les états financiers et la nomenclature des comptes. Il est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ce règlement a pour effet notamment :

- L'introduction d'une nouvelle définition et présentation du résultat exceptionnel
- La suppression de la technique du transfert de charge
- La modernisation du plan de comptes et des modèles d'états financiers
- L'instauration d'une nouvelle présentation des informations en annexe

Selon les règles françaises, un changement de règlementation comptable est qualifié de changement de méthode comptable.

Au 31/12/2025, l'application du nouveau règlement ANC n° 2022 - 06 a eu pour effet sur notre société la comptabilisation d'opérations en résultat d'exploitation ou résultat financier en fonction de la nature de l'opération, alors que précédemment comptabilisé en résultat d'exceptionnel.

Docusign Envelope ID: A877E1C1-D01C-8BBE-80EE-8EBEC13098B0

Au 31 décembre 2025, les principaux effets observés suite à l'application de ce règlement sont visibles principalement sur les postes suivants :

- Les opérations liées aux immobilisations financières ainsi que les dotations et reprises de dépréciations afférentes à ces immobilisations financières, auparavant classées en résultat exceptionnel figurent désormais en résultat financier.

- Les opérations liées aux immobilisations incorporelles, corporelles et autres éléments actifs, les dotations et reprises de provisions pour litiges, les produits et charges diverses exceptionnelles sont dorénavant classées en résultat d'exploitation, sauf évènement inhabituel et majeur répondant à la définition d'un produit ou charge exceptionnel

Les comptes de "Transferts de charges" (791, 796, 797) ont été supprimés. Désormais, les remboursements de charges ou les refacturations de frais sont enregistrés selon leur nature directement dans les comptes de charges ou produits concernés.

La présentation des comptes conformément aux nouveaux modèles imposés par le règlement a entrainé les modifications suivantes dans la colonne comparative 2024 :

1) Regroupement des charges et produits exceptionnels, précédemment présentés sur plusieurs lignes en 2024, sur les deux lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles ».

2) Reclassements de lignes du bilan ou du compte de résultat :

- Dans la colonne comparative 2024 du bilan 2025, les immobilisations en cours sont regroupées avec les avances et acomptes pour les immobilisations incorporelles et corporelles.

- Dans la colonne comparative 2024 du bilan 2025, la ligne « Charges constatées d'avance » n'est plus dans la rubrique « Comptes de régularisation » mais dans la rubrique « Créances».

3) Les transferts de charges (technique supprimée par le règlement dans la présentation des comptes en 2025) constatés dans le compte de résultat 2024 sont présentés selon les modalités suivantes :

- Les transferts de charges d'exploitations 2024 sont présentés dans la colonne comparative 2024 dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions », rattaché au résultat d'exploitation.

- Les transferts de charges financières 2024 sont présentés dans la colonne comparative 2024 dans le poste « Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions », rattaché au résultat financier.

- Les transferts de charges exceptionnelles 2024 sont présentés dans la colonne comparative 2024 dans le poste « Produits exceptionnels ».

Docusign Envelope ID: A877E1C1-D01C-8BBE-80EE-8EBEC13098B0

Présentation d'origine 2024	Montant	Nouvelle présentation dans le comparatif 2024	Montant
RECLASSEMENT LIGNE DU BILAN			
Immobilisations en cours corporelles Avances et acomptes immos corporelles	9 426	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	9 426
COMPTES DE REGULARISATION Charges constatées d'avance		CREANCES Charges constatées d'avance	
REGROUPEMENT EXCEPTIONNEL			
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transfert de charges	**130** **19 387**	Produits exceptionnels	**19 518**
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	 **27 703**	Charges exceptionnelles	**27 703**
TRANSFERTS DE CHARGES D'EXPLOITATION			
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges		Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
TRANSFERTS DE CHARGES FINANCIERES			
Reprises sur provisions et transferts de charges		Reprises sur dépréciations et provisions	
TRANSFERTS DE CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Reprises sur provisions et transferts de charges		Produits exceptionnels	

Docusign Envelope ID: A877E1C1-D01C-8BBE-80EE-8EBEC13098B0

2. EVENEMENTS CARACTERISTIQUES

2.1. Evénements significatifs de l'exercice

Le 17 décembre 2025, la communauté urbaine "LE HAVRE SEINE METROPOLE" a versé à la société une indemnité de 1 424 000 € dans le cadre de la mise en place du tramway. Ce versement vise à compenser le préjudice économique et commercial subi.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le nouveau règlement ANC n° 2022-06 vient modifier le règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général (« PCG ») en vue de moderniser les états financiers et la nomenclature des comptes. Il est d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base qui ont pour objet de fournir une image fidèle de l'Entreprise :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables ;
- Indépendance des exercices.

PRINCIPES GENERAUX

- **Immobilisations incorporelles**

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat plus frais accessoires, hors frais d'acquisition).

Les immobilisations, qualifiées d'immobilisations incorporelles qui sont à durée d'utilité définie, sont amorties selon le mode linéaire sur des périodes qui correspondent à leur durée d'utilité prévue.

Les logiciels sont amortis sur une durée économique de 3 à 8 ans. Pour ceux acquis avant le 1er janvier 2017, ils sont, fiscalement, amortis sur 12 mois par un amortissement dérogatoire.

Docusign Envelope ID: A877E1C1-D01C-8BBE-80EE-8EBEC13098B0

Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilisation est non limitée sont soumises à un test de dépréciation annuel :

Fonds de commerce de détail : La valeur des fonds est déterminée par une valorisation d'expert ou selon une valeur de marché résultant d'une approche statistique correspondant à 10% du CAHT HE pour les hypermarchés et 15% du CAHT he pour les supermarchés

Une provision est constituée si la valeur de marché ainsi déterminée est inférieure à la valeur nette comptable du groupe d'actifs affecté à ce fonds de commerce.

La provision pour dépréciation est imputée en priorité sur les malis, sur les fonds et en dernier lieu sur les actifs corporels composant les fonds.

- **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat plus frais accessoires, hors frais d'acquisition).

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie économique probable, soit en mode linéaire, soit en mode dégressif, selon le plan d'amortissement suivant.

- Constructions : 40 ans.
- Agencements et aménagements de construction : 3 à 20 ans.
- Installations techniques, matériel et outillage : 3 à 10 ans.
- Matériel de transport : 5 ans.
- Matériel informatique : 3 à 5 ans.
- Mobilier de bureau : 5 à 10 ans.

La différence entre la dotation dégressive et la dotation linéaire est traitée en amortissement dérogatoire.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, l'amortissement est éventuellement complété d'une provision pour dépréciation si la valeur actuelle s'avère inférieure à la valeur nette comptable.

- **Participations, autres titres immobilisés**

La valeur brute correspond au coût d'acquisition hors frais accessoires.
Ces actifs font l'objet d'un test de dépréciation mis en œuvre à chaque clôture afin de vérifier que leur valeur nette comptable, le cas échéant intégrant la valeur nette comptable des malis techniques affectés, n'excède par leur valeur d'utilité.

Docusign Envelope ID: A877E1C1-D01C-8BBE-80EE-8EBEC13098B0

La valeur d'utilité est estimée sur la base de plusieurs critères :

- La valeur des capitaux propres
- La réévaluation liée à la valeur des capitaux propres, intégrant le cas échéant les survaleurs liées à l'actif immobilisé, comprenant les fonds de commerce, les autres actifs corporels et les titres de participations),
- Ou une valorisation composite estimée sur la base de prévisions raisonnables d'exploitation ou sur la base de données observables lorsqu'il en existe (multiple de chiffre d'affaires et/ ou d'agrégat du compte de résultat de transactions récentes, offres reçues de repreneurs, multiples de valeurs boursières d'entreprises comparables) ou d'analyses effectuées par des experts internes ou externes, ajustée, le cas échéant, de la dette nette de l'entité testée.

Lorsque la valeur d'utilité est inférieure à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Lorsque la valeur d'utilité est négative, un complément de provision est constaté par voie de provision pour risques et charges, à hauteur de celle-ci.

Ces dotations, ainsi que les reprises le cas échéant, sont constatés en résultat financier, tandis que le résultat des cessions est constaté en résultat financier.

- **Stocks de marchandises**

Le coût de revient des stocks de marchandises correspond au dernier prix d'achat majoré des frais accessoires, méthode adaptée à la rotation rapide des stocks qui ne génère pas d'écart significatif avec la méthode FIFO (« premier entré, premier sorti »).

Cette valorisation incorpore l'ensemble des éléments constitutifs du coût d'achat des marchandises vendues (à l'exception des gains et des pertes de change) et prend également en compte la totalité des conditions obtenues à l'achat de la part des fournisseurs (ristournes et coopérations commerciales).

Les stocks des activités « grossistes »sont valorisés selon la méthode du Prix de Revient Moyen Pondéré.

La valeur nette de réalisation des stocks correspond au prix de vente estimé sur la base des perspectives d'écoulement, minoré des coûts additionnels nécessaires à la vente.

Une provision est constituée lorsque le prix de vente probable devient inférieur au prix de revient.

- **Créances et dettes**

Les créances et les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est constituée selon les critères d'antériorité et/ou de situation du débiteur.

Docusign Envelope ID: A877E1C1-D01C-8BBE-80EE-8EBEC13098B0

- **Achats consommés**

Les frais accessoires d'achats (frais de transport, …) sont comptabilisés en achats consommés.

- **Parties liées**

Au cours de l'exercice, il n'est intervenu aucune transaction significative non conclue à des conditions normales de marché avec des parties liées.

- **Provisions réglementées**

Les provisions réglementées sont constituées selon les règles fiscales en vigueur.

- **Provisions pour risques et charges**

Les provisions sont comptabilisées lorsqu'à la date de clôture, il existe une obligation actuelle, juridique ou implicite qui résulte d'un fait générateur passé dont le montant peut être estimé de manière fiable et dont il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables. Les montants sont actualisés lorsque l'effet du passage du temps est significatif.

- **Les indemnités de départ à la retraite et les médailles du travail**

Une indemnité de fin de carrière est versée aux salariés partant à la retraite.

Les engagements correspondant aux droits acquis par le personnel à la clôture s'élèvent à 123 992 euros et peuvent être couverts par des contrats d'assurance souscrits auprès d'organismes extérieurs. Lorsque ces contrats sont inférieurs au montant total de l'engagement, une provision correspondant à cet écart est comptabilisée au passif du bilan soit **123 992** euros.

Le montant de l'engagement se décompose en :

- 123 992 euros au titre des engagements de retraite ;
- 0 euros au titre de la médaille du travail.

Docusign Envelope ID: A877E1C1-D01C-8BBE-80EE-8EBEC13098B0

L'engagement est calculé annuellement par un actuaire en tenant compte des hypothèses actuarielles suivantes :

- Taux d'actualisation : **3.75 %**
- Taux moyen d'évolution des salaires : **2.51 %**
- Taux de charges sociales : **51 %**

L'hypothèse de calcul retenue est basée sur :

- Un départ à l'initiative du salarié ;
- Un âge de départ à la retraite à 63 ans pour les salariés nés avant 1967 et 64 ans pour les salariés nés à partir de 1967

Docusign Envelope ID: A877E1C1-D01C-8BBE-80EE-8EBEC13098B0

4. BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Sauf indications contraires, les valeurs mentionnées ci-après sont exprimées en euros.

4.1. ACTIF

4.1.1. Immobilisations incorporelles

	Valeur brute au 31/12/2024	Augmentations	Diminutions	Valeur brute au 31/12/2025
Fonds acquis ou reçus	136 260			136 260
Autres immobilisations incorporelles	75 066	226	40 542	34 750
TOTAL	**211 326**	**226**	**40 542**	**171 010**

Augmentations de l'exercice	Ventilation des Augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Fonds acquis ou reçus					
Autres immobilisations incorporelles			226		
TOTAL			**226**		

Diminutions de l'exercice	Ventilation des Diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises Hors Service
Fonds acquis ou reçus					
Autres immobilisations incorporelles					40 542
TOTAL					**40 542**

Docusign Envelope ID: A877E1C1-D01C-8BBE-80EE-8EBEC13098B0

4.1.2. Immobilisations corporelles et financières

	Valeur brute au *31/12/2024*	Augmentations	Diminutions	Valeur brute au *31/12/2025*
Terrains				
Constructions sur sol propre	370 434		1 975	368 459
Construction sur sol d'autrui	428 577		85 478	343 099
Instal générales, agencement	1 596 530	91 044	183 360	1 504 214
Installations, matériels	1 657 275	11 995	274 023	1 395 246
Autres immos. Corporelles :				
Installations techniques, matériels et outillages				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier	124 595	4 442	13 937	115 100
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations en cours	9 426		9 426	
Avances et acomptes				
TOTAL IMMOS CORPORELLES	**4 186 836**	**107 480**	**568 198**	**3 726 118**
Participations				
Autres immobilisations financières	30			30
TOTAL IMMOS FINANCIERES	**30**			**30**
TOTAL	**4 186 866**	**107 480**	**568 198**	**3 726 148**

Docusign Envelope ID: A877E1C1-D01C-8BBE-80EE-8EBEC13098B0

Augmentations de l'exercice	Ventilation des Augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Construction sur sol d'autrui					
Instal générales, agencement	9 426		81 618		
Installations, matériels			11 995		
Autres immos. Corporelles : Installations techniques, matériels et outillages					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier			4 442		
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL IMMOS CORPORELLES :	**9 426**		**98 055**		
Participations					
Autres immobilisations financières					
TOTAL IMMOS FINANCIERES					
TOTAL	**9 426**		**98 055**		

Docusign Envelope ID: A877E1C1-D01C-8BBE-80EE-8EBEC13098B0

Diminutions de l'exercice	Ventilation des Diminutions				
	Virements		Sorties		
	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mises Hors Service
Terrains					
Constructions sur sol propre					1 975
Construction sur sol d'autrui					85 478
Instal générales, agencement					183 360
Installations, matériels					274 023
Autres immos. Corporelles : Installations techniques, matériels et outillages					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier					13 937
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations en cours	9 426				
Avances et acomptes					
TOTAL IMMOS CORPORELLES :	**9 426**				**558 772**
Participations					
Autres immobilisations financières					
TOTAL IMMOS FINANCIERES					
TOTAL	**9 426**				**558 772**

Docusign Envelope ID: A877E1C1-D01C-8BBE-80EE-8EBEC13098B0

4.1.3. Amortissements des immobilisations incorporelles

	Durée d'utilisation ou Taux d'Amortissement	Mode d'Amortissement	Amortissement au *31/12/2024*	Augmentations	Diminutions	Amortissement au *31/12/2025*
Fonds acquis ou reçus Autres immobilisations incorporelles	3 à 8 ans	Non Amortissable Linéaire	66 386	4 397	40 193	30 590
TOTAL			**66 386**	**4 397**	**40 193**	**30 590**

Augmentations de l'exercice	Durée d'utilisation ou Taux d'Amortissement	Mode d'Amortissement	Ventilation des Augmentations			
			Compléments lié à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations Exceptionnelles
Fonds acquis ou reçus Autres immobilisations incorporelles	3 à 8 ans	Non Amortissable Linéaire		4 397		
TOTAL				**4 397**		

Diminutions de l'exercice	Durée d'utilisation ou Taux d'Amortissement	Mode d'Amortissement	Ventilation des Diminutions		
			Eléments transférés à l'actif circulant	Eléments cédés	Eléments mis hors service
Fonds acquis ou reçus Autres immobilisations incorporelles	3 à 8 ans	Non Amortissable Linéaire			40 193
TOTAL					**40 193**

Docusign Envelope ID: A877E1C1-D01C-8BBE-80EE-8EBEC13098B0

4.1.4. Amortissements des immobilisations corporelles

	Durée d'utilisation ou Taux d'Amortissement	Mode d'Amortissement	Amortissement au *31/12/2024*	Augmentations	Diminutions	Amortissement au *31/12/2025*
Terrains		Non Amortissable				
Constructions	3 à 40 ans	Linéaire	1 761 447	97 910	252 015	1 607 343
Installations - Matériels	2 à 10 ans	Linéaire	1 420 474	73 387	264 759	1 229 102
Autres Immo. corporelles	3 à 10 ans	Linéaire	66 437	19 606	13 937	72 106
TOTAL			**3 248 358**	**190 903**	**530 711**	**2 908 550**

Augmentations de l'exercice	Durée d'utilisation ou Taux d'Amortissement	Mode d'Amortissement	Ventilation des Augmentations			
			Compléments lié à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon un autre mode	Dotations Exceptionnelles
Terrains		Non Amortissable				
Constructions	3 à 40 ans	Linéaire		97 910		
Installations - Matériels	2 à 10 ans	Linéaire		73 387		
Autres Immo. corporelles	3 à 10 ans	Linéaire		19 606		
TOTAL				**190 903**		

Diminutions de l'exercice	Durée d'utilisation ou Taux d'Amortissement	Mode d'Amortissement	Ventilation des Diminutions		
			Eléments transférés à l'actif circulant	Eléments cédés	Eléments mis hors service
Terrains		Non Amortissable			
Constructions	3 à 40 ans	Linéaire			252 015
Installations - Matériels	2 à 10 ans	Linéaire			264 759
Autres Immo. corporelles	3 à 10 ans	Linéaire			13 937
TOTAL					**530 711**

Docusign Envelope ID: A877E1C1-D01C-8BBE-80EE-8EBEC13098B0

4.1.5. Détail des Provisions pour Dépréciation

	Valeur brute au *31/12/2024*	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Apports, fusions	Valeur brute au *31/12/2025*
Provisions pour dépréciation :					
- Sur immobilisations incorporelles					
- Sur immobilisations corporelles					
- Sur immobilisations financières					
- Sur stock	60 643	76 427	60 643		76 427
- Sur actif circulant clients douteux	2 507	3 891	2 507		3 891
- Sur actif circulant fournisseurs débiteurs	214				214
TOTAL	**63 364**	**80 318**	**63 150**		**80 532**

4.1.6. Stocks

	Valeur au *31/12/2025*	Valeur au 31/12/2024
Stocks et En-Cours :		
Matières premières, approvisionnements		
En cours de production		
Produits finis		
Marchandises	1 853 123	1 688 030
Dont Stocks d'Immobilisations :		
Prom Immobilière		
Marchand Biens		
TOTAL	**1 853 123**	**1 688 030**

Docusign Envelope ID: A877E1C1-D01C-8BBE-80EE-8EBEC13098B0

4.1.7. Etat des échéances des créances

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut au *31/12/2025*	Moins d'un an	Plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE :	**30**	**0**	**30**
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	30		30
ACTIF CIRCULANT :	**1 530 146**	**1 530 146**	**0**
Créances clients	22 021	22 021	
Etat : impôts et taxes diverses	94 223	94 223	
Autres créances	1 412 810	1 412 810	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	**1 530 176**	**1 530 146**	**30**
Montants des prêts accordés au cours de l'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			

4.1.8. Produits à recevoir

Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan	Montants (TTC)
Autres Immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	405
Disponibilités	
TOTAL	**405**

Docusign Envelope ID: A877E1C1-D01C-8BBE-80EE-8EBEC13098B0

4.2. PASSIF

4.2.1. Capital Social

Le capital social est de 349 600 euros divisé en 2 300 actions de chacune 152,00 euros.

Aucune modification sur l'année.

4.2.2. Variation des capitaux propres

Variation des capitaux propres	Ouverture	Augmentations	Diminutions	Distributions de dividendes	Affectation du résultat N-1	Virement de poste à poste	Apports, fusions	Clôture
Capital	349 600							349 600
Prime d'émission, fusions, Apport								
Ecart de réévaluation								
Réserve légale	34 960							34 960
Réserves réglementées								
Autres réserves	718 384				-12 117			706 267
Report à nouveau								
Résultat de l'exercice	-12 116	1 234 453			12 117			1 234 453
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées	208 838	25 601	42 662					191 777
TOTAL	**1 299 666**	**1 260 054**	**42 662**					**2 517 057**

Docusign Envelope ID: A877E1C1-D01C-8BBE-80EE-8EBEC13098B0

4.2.3. Détail des Provisions pour Risques et Charges

	Valeur brute au *31/12/2024*	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Apports, fusions	Valeur brute au *31/12/2025*
			Utilisées	Non Utilisées		
Provisions pour risques et charges :						
- Provisions risque clients						
- Provisions risque fournisseur						
- Provisions risque personnel	4 714			3 325		1 389
- Provisions risques litige contrats procès						
- Provisions autres risques	15 522	7 500		6 000		17 022
- Provisions charges IDR	113 015	10 977				123 992
- Autres provisions pour charge						
TOTAL	**133 251**	**18 477**		**9 325**		**142 403**

4.2.4. Etat des échéances des dettes

DETTES	Montant brut au *31/12/2025*	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers	3 861			3 861
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	609 259	609 259		
Personnel et comptes rattachés	413 341	413 341		
Dette sécurité sociale et organismes sociaux	250 971	250 971		
Dettes fiscales	143 056	143 056		
Autres dettes	451 954	451 954		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	84 059	84 059		
Produits constatés d'avance	3 961	3 961		
TOTAL	**1 960 464**	**1 956 602**	**0**	**3 861**
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

Docusign Envelope ID: A877E1C1-D01C-8BBE-80EE-8EBEC13098B0

4.2.5. Charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	Montants (TTC)
Emprunts et dettes établissements de crédit	
Fournisseurs et comptes rattachés	415 194
Dettes fiscales et sociales	644 203
Autres dettes	16 770
Fournisseurs et comptes rattachés Immobilisations	80 588
TOTAL	**1 156 755**

4.2.6. Charges et produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel	TOTAL
Charges constatées d'avance	0			0
Produits constatés d'avance	3 961			3 961

Docusign Envelope ID: A877E1C1-D01C-8BBE-80EE-8EBEC13098B0

4.3. RESULTAT

4.3.1. Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Montants
Répartition par secteur d'activité :	
- Ventes de marchandises en l'état	22 285 900
- Productions de biens	1 317 392
- Prestations de services	31 736
	23 635 028
Répartition par marché géographique :	
- France	23 635 028
- Etranger	
	23 635 028

Docusign Envelope ID: A877E1C1-D01C-8BBE-80EE-8EBEC13098B0

4.3.2. Produits et charges exceptionnels

Produits et charges exceptionnels	Montants
Produits exceptionnels :	**42 662**
- Autres produits sur opérations en capital - Reprise et Reliquats amortissements dérogatoires - Reprise provisions pour investissements - Reprise provisions pour hausse de prix - Reprise provisions risques légaux - Reprise provisions pour litiges divers - Reprise provisions autres risques et charges - Reprise provisions dépréciation d'actif	42 662
Charges exceptionnelles :	**25 601**
- Dotations aux amortissements dérogatoires - Dotations provisions pour investissement - Dotation provisions pour hausse de prix - Provisions pour risques légaux - Dotations provisions pour litiges divers - Dotations provisions autres risques - Dotation provision dépréciation d'actif	25 601

Docusign Envelope ID: A877E1C1-D01C-8BBE-80EE-8EBEC13098B0

4.3.3. Impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	1 879 438	419 328
Résultat exceptionnel - participation	-221 391	4 265
Contribution sociale de 3.3 %		
Ecart IS N-1		
TOTAL :	**1 658 047**	**423 593**

Les avoirs fiscaux et crédits d'impôt sont déduits de l'impôt sur résultat courant.
Les plus ou moins values et les corrections d'ordre fiscal sont retenues en fonction de leur nature.

4.3.4. Crédits d'Impôts

	Montants
Crédit d'impôt Recherche	
Crédit d'impôt Mécénat	**9 869**
Crédit d'impôt Famille	
Crédit d'impôt Etranger	
TOTAL	**9 869**

Docusign Envelope ID: A877E1C1-D01C-8BBE-80EE-8EBEC13098B0

5. AUTRES INFORMATIONS

5.1. ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT

	Situation en fin d'exercice	Montant de l'impôt (1)
CREANCES :		
Provisions non déductibles l'année de la comptabilisation		
Provisions pour dépréciation Immobilisations		
Provisions pour dépréciation des stocks		
Provisions pour dépréciation autres actifs circulants		
Provisions Risques et Charges	142 403	35 601
Participation	238 452	59 613
Provisions pour congés payés		
Contribution sociale de solidarité, taxe sur les grandes surfaces	78 668	19 667
Abattements sur stock	10 699	2 675
Fidélité		
TOTAL :	**470 222**	**117 556**
DETTES :		
Provisions Risques et Charges		
Provisions réglementées :		
- Provision pour hausse des prix		
- Amortissements dérogatoires	191 777	47 944
Subventions d'équipement		
Plus-values de fusion restant à réintégrer		
Coupons d'obligations non déchus		
TOTAL :	**191 777**	**47 944**
ELEMENTS A IMPUTER :		
Moins-values à long terme		
Amortissements différés		
Déficits reportables fiscalement		
TOTAL :		
ELEMENTS DE TAXATION EVENTUELLE :		
Réserve spéciale des plus-values à long terme		
Provision pour investissement		
TOTAL :		

(1) Le taux d'IS utilisé est 25 %.

Docusign Envelope ID: A877E1C1-D01C-8BBE-80EE-8EBEC13098B0

5.2. INCIDENCES DES DISPOSITIONS FISCALES SUR LE RESULTAT

Incidences des dispositions fiscales sur le résultat	Montants
Résultat net de l'exercice	1 234 453
Impôt sur les bénéfices et contributions additionnelles (y compris impact CICE et CIR)	423 593
Résultat avant impôt	**1 658 046**
Variation des dotations et reprises de provisions réglementées :	**-17 061**
- Amortissements fiscaux dérogatoires	-17 061
- Provision pour hausse des prix	
- Provision pour investissement	
Résultat avant impôt hors incidences des dispositions fiscales	**1 640 985**

5.3. VENTILATION DE L'EFFECTIF

Effectifs	Personnel salarié
Cadres	
Agents de maîtrise	
Employés, ouvriers	85
TOTAL :	**85**

Docusign Envelope ID: A877E1C1-D01C-8BBE-80EE-8EBEC13098B0

5.4. ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.4.1. Les engagements donnés et les engagements reçus

Engagements donnés	Total	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Liés à la trésorerie :				
- Cautions				
- Nantissements				
- Autres				
Liés aux acquisitions de titres :				
- Engagements d'achats de titres				
- Garanties de passifs				
- Engagement vente de titres				
Liés aux acquisitions de fonds :				
- Engagements d'achat de fonds				
- Engagements de vente de fonds				
Liés aux locations	1 234	1 234		
Liés aux prestations de services				
Liés à l'exploitation / à l'immobilier / l'expansion				
TOTAL	**1 234**	**1 234**		

Engagements reçus	Total	Moins d'1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Liés à l'exploitation / à l'immobilier / l'expansion				
Créances garanties				
Liés aux acquisitions de titres :				
- Options d'achat de titres				
Liés aux acquisitions de biens immobiliers :				
- Options de biens immobiliers				
Liés aux acquisitions de fonds :				
- Engagements de ventes de fonds				
Liés aux locations	7 702	7 702		
Liés aux locations gérance				
TOTAL	**7 702**	**7 702**		

Docusign Envelope ID: A877E1C1-D01C-8BBE-80EE-8EBEC13098B0

5.5. IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Les comptes de la société sont inclus, suivant la méthode de l'intégration globale, dans les comptes consolidés de :

Nom de la Société :	CARREFOUR SA
Capital Social :	1 840 786 972,50 euros
Adresse Siège Social :	93, Avenue de Paris
	91 300 MASSY Cedex
Numéro RCS :	R.C.S Evry 652 014 051

5.6. INTEGRATION FISCALE

La société est intégrée fiscalement depuis le 01/01/2010 dans Carrefour SA.
L'impôt constaté par la société est celui qu'elle aurait supporté si elle était restée imposée séparément.
Cet impôt est détaillé au point 4.3.3

DISTRIVAL

SAS au capital de 349.600 euros
Siège social : MONDEVILLE (14120) – Z.I. Route de Paris
383 257 938 RCS CAEN

la « Société »

PROCES-VERBAL CONSTATANT LES DECISIONS PRISES

PAR L'ASSOCIE UNIQUE LE 30 JUIN 2026

La soussignée,

La société **SOCIETE D'EXPLOITATION AMIDIS ET COMPAGNIE**, SAS (siren 319 730 339),
représentée par Concettina SCHULER,
ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes,

En sa qualité d'associé unique et de président de la société DISTRIVAL,

Après avoir :

- indiqué que l'**ordre du jour** des décisions objet des présentes est le suivant :

 En matière ordinaire

 - présentation du rapport de gestion sur l'activité de la Société et sur les comptes annuels de l'exercice social clos le 31 décembre 2025,
 - présentation du rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
 - approbation desdits comptes et rapports,
 - affectation du résultat,
 - pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

- pris connaissance des documents suivants :

 - les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
 - le rapport de gestion,
 - le rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025,
 - le texte des décisions proposées.

- rappelé que la société FORVIS MAZARS SA, commissaire aux comptes de la Société, a reçu communication de tous les documents nécessaires à la réalisation de sa mission,

A statué sur les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir pris connaissance des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ainsi que du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes, approuve lesdits comptes et rapports ainsi que les opérations qu'ils traduisent.

Cette décision a été adoptée par l'associé unique.

C J

DEUXIEME DECISION

L'associé unique, approuvant la proposition du président, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 décembre 2025, soit 1.234.453,48 euros, de la manière suivante :

Répartition d'un Dividende global (536,71 € x 2.300 titres)	1.234.433,00 €
Affectation au poste "Autres réserves"	20,48 €

Le montant du dividende de 1.234.433,00 euros représente un dividende de 536,71 euros par titre avant prélèvement forfaitaire non libératoire prévu à l'article 117 quater du code général des impôts et prélèvements sociaux perçus à la source. Il constitue un revenu soumis à l'imposition forfaitaire prévue à l'article 200 A-1 du code général des impôts, ou sur option expresse, irrévocable et globale, au barème progressif de l'impôt sur le revenu en application de l'article 200 A-2 du code général des impôts. En cas d'option, ce dividende constitue un revenu éligible à l'abattement de 40 % visé au 2° du 3 de l'article 158 du code général des impôts, dans les conditions et limites légales et sous la responsabilité de l'associé unique.

Le dividende est mis en paiement à compter de ce jour.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, l'associé unique prend acte de ce qu'il lui a été rappelé qu'aucun dividende, ni aucun autre revenu éligible et non éligible à l'abattement visé à l'article 158.3-2° du code général des impôts, n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette décision a été adoptée par l'associé unique.

TROISIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs :

- au président ainsi qu'à Marianne PILLET, Laetitia BELACEL, Nicolas DUCHATELLIER et Charlotte LAMBERT, pouvant agir séparément, à l'effet de certifier conforme tous documents afférents directement ou indirectement aux décisions résultant des présentes (procès-verbal, comptes...),

- au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Il confère plus particulièrement tous pouvoirs à LEGAL2DIGITAL sis à PARIS (75015) – 3, rue de Pondichéry, à l'effet d'effectuer, auprès des divers organismes concernés, toutes les formalités de publicité légales subséquentes aux décisions objet des présentes et notamment le dépôt des comptes annuels de la Société, de procéder à toutes inscriptions ou déclarations modificatives au Registre du Commerce et des Sociétés ainsi qu'au Registre des Bénéficiaires Effectifs, de remplir tous imprimés, de signer toutes pièces, de faire toutes déclarations, de verser toutes sommes et en recevoir quittance, et, plus généralement, de faire le nécessaire pour la réalisation de ces formalités.

Cette décision a été adoptée par l'associé unique.

Le présent procès-verbal est signé par l'associé unique–président.

Concettina SCHULER
représentant la société **SOCIETE D'EXPLOITATION AMIDIS ET COMPAGNIE**
l'associé unique et président



Docusign Envelope ID: A877E1C1-D01C-8BBE-80EE-8EBEC13098B0

45 Rue Kléber,
92300 Levallois-Perret

DISTRIVAL SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Forvis Mazars SA
Société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance
Capital de 8 320 000 euros - RCS Nanterre 784 824 153

Docusign Envelope ID: A877E1C1-D01C-8BBE-80EE-8EBEC13098B0

DISTRIVAL SAS
Société par actions simplifiée
RCS : Caen B 383 257 938

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'associé unique de la société DISTRIVAL SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société DISTRIVAL SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note « 1. Première application du règlement ANC 2022-06 » de l'annexe des comptes annuels qui expose les incidences du changement de méthode comptable induit par la première application du règlement ANC 2022-06.

Docusign Envelope ID: A877E1C1-D01C-8BBE-80EE-8EBEC13098B0

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut

Docusign Envelope ID: A877E1C1-D01C-8BBE-80EE-8EBEC13098B0

raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Levallois-Perret, le 22 juin 2026

Signé par :
Emilie Loréal
8CB30FCB493348F...

Emilie LOREAL

Associée